Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260427-2026042712-DE

DÉLIBÉRATION N°2026042712
DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT « FRELONS ASIATIQUES »

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de désigner un référent « frelons asiatiques » afin de lutter contre le frelon asiatique (considéré comme nuisible notamment pour les abeilles) et permettre aux particuliers de bénéficier de l'aide de la commune pour la destruction des nids de frelons asiatiques, de désigner un référent.

Les missions du référent seront les suivantes :

- Confirmer l'espèce concernée,
- Confirmer la hauteur du nid et précisez le support
- S'assurer de l'exécution effective de la destruction du nid, retrait du nid et destruction comprise

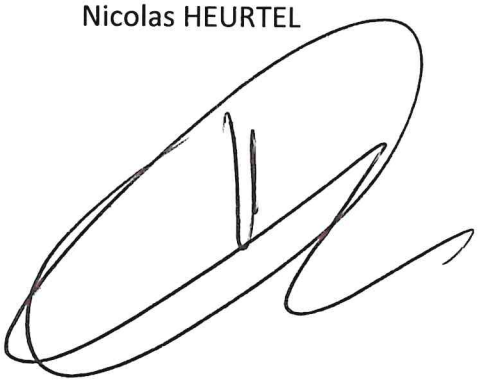
Monsieur le Maire propose de nommer Madame Léone LE PROVOST comme référent communal conjointement avec Monsieur Hubert BLANCHARD.

APRÈS avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des 18 membres présents

DÉSIGNE Madame Léone LE PROVOST référent « frelons asiatiques » conjointement avec Monsieur Hubert BLANCHARD

Pour copie conforme,

Le Maire,
Nicolas HEURTEL



La secrétaire,
Léone LE PROVOST



Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212201172-20260427-2026042712-DE

RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 AVRIL 2026

Date de convocation 21 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 avril 2026 à 19h30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Nicolas HEURTEL, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme Sandrine OLLIVIER, M. Thierry MICHOUX, Mme Céline LE DORE, Matthieu SAINT-CAST, Mme Léone LE PROVOST, M. Daniel SANTIER, M. Pascal GOHARD, M. Hugues LESAGE, M. Anthony MORO, Mme Christelle BLANCHARD, Mme Soizic VALLÉE, M. Ludovic COTARD, M. Dominique HALAIS, Mme Adeline LORANT, M. Jean-Jacques BRYCKAERT, Mme Marygold ULTRÉ, Mme Anne-Sophie AUDOUARD, Mme Géraldine JOUANY (arrivée à 19h43)

ABSENTS EXCUSÉS :

ABSENTS NON EXCUSÉS :

Madame Léone LE PROVOST a été nommée secrétaire de séance